

Envoyé en préfecture le 14/05/2024

Reçu en préfecture le 14/05/2024

Publié le 14/05/2024

ID : 039-243900420-20240513-92_2024-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 13 mai 2024

Date de convocation
07 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 13 mai à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Plan de financement de la ZA Bel Air N°92/2024

Nombre de membres

11

Présents

9

Représentés

0

Excusés

2

Votants

9

Présents

Mesdames Pate, Giancatarino.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Truchot, Chevanne, Théry Vuillet.

Excusés Mme Hählen, M. Ramaux.

Absents

Vu la délibération n°107/2018 du 10 juillet 2018, par laquelle le Conseil communautaire approuvait le projet d'extension de la ZA Bel Air

Vu la délibération n°208/2019 du 19 décembre 2019, par laquelle le Conseil communautaire approuvait le principe de l'extension de la ZA Bel Air,

Vu la délibération n°52/2021 du 8 avril 2021, par laquelle le Conseil communautaire validait le choix d'un cabinet d'études pour l'aménagement de la zone d'activités de Bel Air,

Vu la délibération n°201/2021 du 6 décembre 2021, par laquelle le Bureau validait le plan de financement pour l'extension de la ZA Bel Air,

Considérant que des subventions peuvent être sollicitées sur ce dossier,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide le plan de financement ci-dessous, sous réserve des résultats de la commission MAPA qui se réunit le 14 mai :

Envoyé en préfecture le 14/05/2024

Reçu en préfecture le 14/05/2024

Publié le 14/05/2024

ID : 039-243900420-20240513-92_2024-DE



DEPENSES		HT
MADS	SIDEC	3 891 €
Maitrise d'œuvre	BEVRD	27 100 €
Maitrise d'œuvre complémentaires	Ain géotech	1 960 €
Etude environnementale	SOBERCO	13 550 €
Accompagnement juridique	CGBG	8 500 €
Géomètre	ABCD	6 612 €
SOUS TOTAL ETUDES		61 613 €

Acquisitions foncières	159 948 €	
Frais safer	14 395 €	
SOUS TOTAL FONCIER		174 343 €

VRD	605 000 €	
Réseaux humides	313 993 €	
Espaces verts	132 545 €	
Réseaux Secs SIDEC	149 190 €	
SOUS TOTAL TRAVAUX		1 200 728 €
TOTAL GENERAL		1 436 685 €

RECETTES		HT
DETR	35%	502 840 €
Conseil Départemental	20%	287 337 €
Autofinancement	45%	646 508 €
TOTAL GENERAL		1 436 685 €

- Autorise le Président à solliciter les subventions auprès de l'Etat et du
Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Virginie Pate
Secrétaire de séance

